

EXPOSITION AU MUSEE MUNICIPAL  
D'ART MODERNE de PARIS

du 16 au 30 NOVEMBRE 1970

NOTICE

I - ENVOIS.

Chaque graveur, Membre de la Société ou Invité, pourra exposer quatre gravures récentes, datant de moins de trois ans, inédites si possible ou, en tous cas, n'ayant jamais figuré dans un Salon.

Les gravures devront être sous passe-partout blanc, aux dimensions extérieures suivantes : 46 x 40 - 65 x 50 - 56 x 76.

L'envoi devra être facile à composer dans un panneau.

En raison du temps très limité dont nous disposons pour la préparation de l'Exposition et pour l'accrochage, nous demandons aux artistes d'être très exacts.

2 - DEPOT DES GRAVURES.

Les gravures devront être déposées au Musée d'Art Moderne, 14/16 avenue de New-York à PARIS 16e, le 11 Novembre toute la journée.

Les artistes résidant en province ou à l'Etranger pourront envoyer leurs gravures non montées, avec la fiche de dépôt, avant le 20 Octobre 1970, à Monsieur J. HOUPLAIN, 32 Rue Bezout à PARIS 14e.

3 - CATALOGUE.

L'une des deux fiches ci-jointes sera envoyée le plus tôt possible, et de toute façon avant le 10 Octobre 1970, à Monsieur HOUPLAIN, 32 Rue Bezout à PARIS 14e. La deuxième accompagnant les oeuvres au moment du dépôt des gravures au Musée.

4 - CARTES DE VERNISSAGE.

Prière d'indiquer sur la fiche du Catalogue le nombre de cartes de Vernissage que vous désirez utiliser; elles vous seront adressées en temps utile.

5 - VENTE.

Un pourcentage de 30% sera prélevé sur le prix des gravures vendues. Prière de déposer un ou deux exemplaires non montés de chacune des gravures exposées, pour en faciliter la vente.

6 - PHOTO.

Nous conseillons aux artistes de fournir une photo de leurs oeuvres pour l'éventualité d'une reproduction dans un article de presse.

7 - RETRAIT DES ENVOIS.

Les oeuvres devront être retirées le 1er Décembre 1970, au Musée, toute la journée. Celles adressées postalement seront renvoyées en port dû au prêteur.

8 - ASSURANCE.

LA JEUNE GRAVURE CONTEMPORAINE décline toute responsabilité pour les oeuvres prêtées durant l'Exposition, chaque participant devant assurer personnellement ses oeuvres.

=====